

**IX^e JOURNÉES D'ÉTUDES INGÉNIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION
A L'INTERNATIONAL**

**« ENSEIGNEMENT ET FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES : ENTRE
RÉPONSES AUX BESOINS LOCAUX ET ADAPTATIONS AUX ÉVOLUTIONS
INTERNATIONALES »**

8 – 9 décembre 2005 Montpellier/ Agropolis International

**LA DEMARCHE DU PROJET CMR COMME METHODE INNOVANTE POUR UNE
REPONSE ADAPTEE AUX BESOINS DE FORMATION DES RURAUX EN COTE
D'IVOIRE**

**Dr COULIBALY Adama, M. OYA Alain
Contribution de la Cellule de Coordination et Capitalisation CMR Côte d'Ivoire**

INTRODUCTION

L'agriculture, essentiellement portée par les populations rurales, demeure encore la force économique majeure de la Côte d'Ivoire.

Les réformes entreprises en 1994 par le Département ministériel en charge de l'Agriculture, à la lumière de l'étude ciblée sur la question de valorisation des ressources humaines financée par la Banque Mondiale, ont relevé la nécessité de la restructuration du système de renforcement des capacités des populations rurales.

Cette mission est confiée au Projet Centres des Métiers Ruraux (CMR) qui à terme vise la conception et la mise en place d'un système de formation de masse non formel répondant à ce besoin.

La présente communication a pour but de présenter la démarche adoptée par le projet CMR pour identifier et réaliser des formations véritablement adaptées aux besoins des populations et en adéquation avec les potentialités de leur milieu.

I/ LA DEMARCHE DU PROJET CMR - QUELQUES PRINCIPES DE BASE

La problématique fondamentale qui a justifié la restructuration du système de renforcement des capacités des populations rurales, trouve sa source dans le constat d'une très forte croissance démographique (3,8% par an) accompagnée d'une urbanisation rapide (7 ruraux pour 1 urbain en 1960 et 1 rural pour 1 urbain en 1995) et les réponses peu satisfaisantes que proposait le secteur agricole tant au niveau des systèmes de production (productivité des sols, du travail et du capital) qu'à celui de l'insertion professionnelle des nouvelles générations.

La résolution d'une telle problématique a commandé au projet CMR l'adoption d'une approche centrée sur la (re) valorisation des ressources humaines dans le but de les rendre capables de gérer de façon rationnelle et durable les potentialités et ressources de leur village et/ou de leur terroir pour le bien-être de toute la communauté.

Les principes qui sous-tendent la Démarche CMR trouvent leur explication dans cette approche.

1.1 Les domaines de formation

Pour apporter des réponses aux besoins stratégiques de renforcement des capacités des acteurs ruraux de manière à contenir les enjeux futurs du développement rural et agricole, le projet CMR propose des interventions dans les domaines suivants :

1. La formation aux métiers agricoles et tous autres métiers utiles à la communauté villageoise ;
2. La formation à caractère éducatif et organisationnel ;
3. La formation à la citoyenneté et
4. L'information générale

1.2 Les préalables de la mise en œuvre d'un système de formation des ruraux

La mise en œuvre d'un « Centre des Métiers Ruraux » dans une communauté villageoise, comme outil opérationnel de formation exige la mise en mouvement des trois dynamiques suivantes :

1. L'existence d'une communauté villageoise ayant la volonté de conduire un projet de renforcement des capacités de ses membres en vue de la gestion durable de toutes les ressources de son terroir pour le bien-être de ladite communauté
2. L'existence d'un groupe d'apprenants avec un centre d'intérêt commun qui rencontre celui de la communauté
3. L'existence de personnes ressources locales qui accompagnent la communauté villageoise et les groupes d'apprenants dans leur quête de renforcement des capacités.

1.3 Un système de formation qualifiante par alternance

Les apprenants étant des acteurs économiques dans le milieu rural avec des contraintes bien particulières à leur environnement, les formations sont organisées dans les villages et ce en fonction de leur disponibilité en temps.

Pour les formations professionnelles, le mode d'apprentissage mis en œuvre vise une formation qualifiante qui va privilégier :

- la maîtrise des gestes techniques et professionnels dans les différents métiers concernés
- l'acquisition d'une culture technologique pour un métier donné permettant l'adaptation aux nouvelles technologies et à l'environnement
- un système d'alternance entre les séances de formation et la pratique des activités professionnelles des apprenants.

II/ LA DEMARCHE CMR - MODE D 'APPLICATION

Dans le tableau qui suit, sont indiquées les principales étapes et activités qui composent la Démarche CMR et les résultats qui en découlent :

ETAPES	PHASES DE L'ETAPE	ACTIVITES MENEES	RESULTATS ATTENDUS
II.1 Présentation du Projet	Installation du Cofo dans le village	<ul style="list-style-type: none"> -Le Cofo est présenté officiellement aux autorités administratives de la Région et aux autorités villageoises du village - Le Cofo rencontre les différents responsables et leaders d'opinion du village pour leur présenter le Projet et les sollicite à mobiliser la population pour une grande assemblée de présentation du Projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Le Cofo est connu des autorités et des responsables du village - Le Cofo instaure un climat de confiance entre lui et la chefferie traditionnelle et les responsables du village - La communauté villageoise est sensibilisée sur la tenue d'une grande assemblée d'information sur le Projet
	Présentation du Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Le Cofo présente le projet CMR à toute la communauté villageoise 	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté villageoise connaît les objectifs et les grandes lignes de la démarche du Projet
II.2 Identification des besoins de formation	Etude du milieu	<ul style="list-style-type: none"> - Le Cofo aidé par des personnes ressources du village apprend à connaître et à comprendre le milieu (la gouvernance du village, la situation des ressources naturelles, humaines, physiques, sociales, de financement et les secteurs d'activités économiques) 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en adéquation des besoins de formation avec les ressources locales

ETAPES	PHASES DE L'ETAPE	ACTIVITES MENEES	RESULTATS ATTENDUS
II.2 Identification des besoins de formation (suite)	Assemblée d'implantation du Projet	- une présentation du Projet de façon plus ciblée sur la base des résultats de l'Etude du milieu, est faite à toute la communauté villageoise par le Cofo	- Un Comité Villageois de Formation (CVF) est mis en place par la communauté villageoise pour travailler avec le Cofo. - Début du processus d'autogestion de la Démarche CMR par la communauté villageoise
	Analyse des activités des ménages (2AM)	- Le Cofo (accompagné de membres du CVF en formation) analyse avec chaque ménage intéressé ses différentes activités, discute de ses projets et recueille ses besoins de formation	- Participation des populations rurales à l'identification de leurs besoins de formation - Liste des besoins de formation aux métiers - Liste des thèmes de formation à caractère éducatif, organisationnel, citoyen, etc. - Appropriation du processus d'identification des besoins de formation par la communauté villageoise à travers le CVF
	Validation des projets de formation	- Le Cofo présente les différents projets de formation issus de la synthèse des 2AM pour analyses, observations et validation par toute la communauté villageoise	- La communauté villageoise (re) dimensionne les projets de formation par rapport aux ressources et potentialités du village et du terroir - La communauté villageoise s'approprie les projets de formation

ETAPES	PHASES DE L'ETAPE	ACTIVITES MENEES	RESULTATS ATTENDUS
II.3 Réalisation des formations	Approfondissement des projets de formation	- Les bénéficiaires de chaque projet de formation discutent de tous les aspects de la faisabilité de leur projet avec la personne ressource identifiée en présence du Cofo (accompagné du CVF)	- Chaque groupe de formation aux métiers adopte une organisation interne pour rendre possible la formation - La personne ressource est identifiée
	Elaboration des contrats de formation	- Chaque groupe de formation au métier négocie avec la personne ressource identifiée les différentes clauses d'un contrat de formation : organisation matérielle, pédagogique et financière en présence du Cofo et du CVF	- Un contrat de formation est signé qui engage le groupe des apprenants, la personne ressource, le Projet CMR
	Réalisation des séances de formation	- La personne ressource réalise la formation	- Les apprenants sont formés conformément à leurs besoins
II.4 Suivi-évaluation de la formation	Suivi de la formation	- A la fin de chaque séance de formation, une fiche de présence des apprenants et du niveau d'exécution du programme de formation sont renseignées par la personne ressource	- La formation se déroule suivant les termes du contrat
	Evaluation des formations	- Une évaluation qualitative de la formation et du formateur est faite par les apprenants - Une évaluation qualitative des conditions et du comportement des apprenants vis à vis de la formation est faite par la personne ressource	- Les formations répondent aux besoins des bénéficiaires et sont en adéquation avec les potentialités de leur milieu

La démarche du projet CMR en son mode d'application s'inscrit dans la logique de la méthode du « Diagnostic participatif » adoptée par plusieurs projets de développement ces dernières années.

Au niveau du projet CMR, la pratique du Diagnostic Participatif enrichie d'une dizaine d'années d'expérimentation (1994–2005) sur le terrain a emmené les responsables du projet à introduire dans la Démarche des innovations telles que : l'Assemblée d'Implantation du Projet, l'Analyse des Activités des Ménages et la Validation des projets de formation par la communauté villageoise.

Ces innovations permettent l'identification et la mise en œuvre, avec les bénéficiaires eux-mêmes, de leurs vrais besoins de formation (personnels et communautaires) avec une adéquation plus marquée avec les ressources et potentialités de leur milieu.

CONCLUSION

En définitive, les Centres des Métiers Ruraux sont des espaces de formation, lieux de rencontre entre les populations rurales bénéficiaires et les ressources locales de formation pour l'exécution des différents projets de formation conçus avec la participation des ruraux eux-mêmes et gérés par eux.